



Combien de congé payé sur deux contrats mi-temps?

Par **kalivan**, le **25/05/2008** à **10:09**

bonjour à vous tous,

Je viens vers vous pour une situation assez particulière.

Ma copine est salariée dans 2 entreprises qui possèdent le même patron, lors de la signature de son contrat, elle a été embauchée à mi-temps dans une entreprise et un autre mi-temps dans l'autre.

La question est, comment compte-on les congés payés ? 2.5 jours/mois par contrats, ou 2.5 jours/mois sur l'ensemble des deux contrats ?

Merci d'avance